

DIRECTION

☎ 02.43.08.76.83

☐ 02.43.08.17.41

✉ direction@ch-mayenne.fr**DECISION N° 2017- 10**
COMPOSITION DE LA COMMISSION DES USAGERS**La Directrice du Centre Hospitalier du Nord-Mayenne,**

Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles 226-13 et 226-14 du Code Pénal,

Vu le décret n° 2016-726 du 1er juin 2016,

Vu le procès-verbal d'installation de la Commission Des Usagers en date du 1er décembre 2016,

DECIDE**ARTICLE 1 : la composition de la CDU est arrêtée comme suit :**

Président de la Commission des Usagers	- Monsieur le Docteur Bruno LIZEE , Médiateur médecin titulaire
Représentants des Usagers titulaires	- Monsieur Henri JONCOUR , UNAFAM, Vice-Président - Madame Catherine BOUREUX , UFC Que Choisir Pays de la Loire
Représentants des Usagers suppléants	- Monsieur Pascal GRANDET , Audace 53 - Monsieur Julien ARCANGER , UNAFAM
Cadre Supérieur de Santé	- Madame Christine GESLIN , Cadre Supérieur de Santé du pôle SMS, médiatrice non médecin titulaire - Madame Chantal SCHMIT , Cadre Supérieur de Santé du pôle ACGO, médiatrice non médecin suppléante
Membre du Conseil de Surveillance	- Monsieur Maurice BOISSEAU , membre du Conseil de surveillance, titulaire - Monsieur Mathurin LENFANT , membre du Conseil de surveillance, suppléant
Représentants légaux	- Mme Catherine CREUZET , Directrice du Centre Hospitalier Nord-Mayenne - Mr Jean-Baptiste PERRET , Directeur des Affaires financières et des Usagers
Représentants du CTE	- Madame Nathalie MARTEAU , IADE, représentant le CTE, titulaire - Madame Valérie GUINGOUIN , IDE, représentant le CTE, suppléant
Médecins médiateur	- Monsieur le Docteur Bruno LIZEE , Médiateur médecin titulaire - Monsieur le Docteur Jean-Claude LAVANDIER , Médecin médiateur suppléant
Désignée par la CSIRMT	- Madame Marie-Pierre DUCLOS , désignée par la CSIRMT, titulaire
Représentant de la CME	- Monsieur le Docteur Grégory LACROIX , Chef de Service des Urgences, désigné par la Présidente de la C.M.E. titulaire

Fait à Mayenne le 19 décembre 2017

La Directrice

C. CREUZET

La Commission veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches.

Elle contribue, par ses avis et propositions, à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

Vous pouvez solliciter la Commission des Usagers ou demander à rencontrer un des médiateurs de votre choix, dont le nom figure sur cette liste, en vous adressant au secrétariat de la Direction des Affaires Financières et des Usagers (Directeur : Monsieur Jean-Baptiste PERRET) au ☎ 02 43 08 22 59 ou mail à jperret@ch-mayenne.fr.

